



CV-60739

ARRÊTÉ

relatif à la dénomination d'une artère sur le territoire de la commune de PERLY-CERTOUX

du 18 Avril 1990

LE CONSEIL D'ÉTAT

20 octobre 1988 ;
vu la proposition de la commune de Perly-Certoux du
nomenclature ;
vu le préavis de la commission cantonale de
vu le règlement sur la désignation des artères et la numérotation des bâtiments du 19 février 1975 ;

ARRÊTÉ

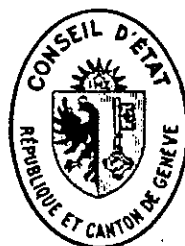
1. Il est donné le nom de CV-60739

Chemin de Champ-Budin (lieu-dit) au chemin sans issue, desservant un groupe d'immeubles, partant du n° 273 de la route de Saint-Julien.

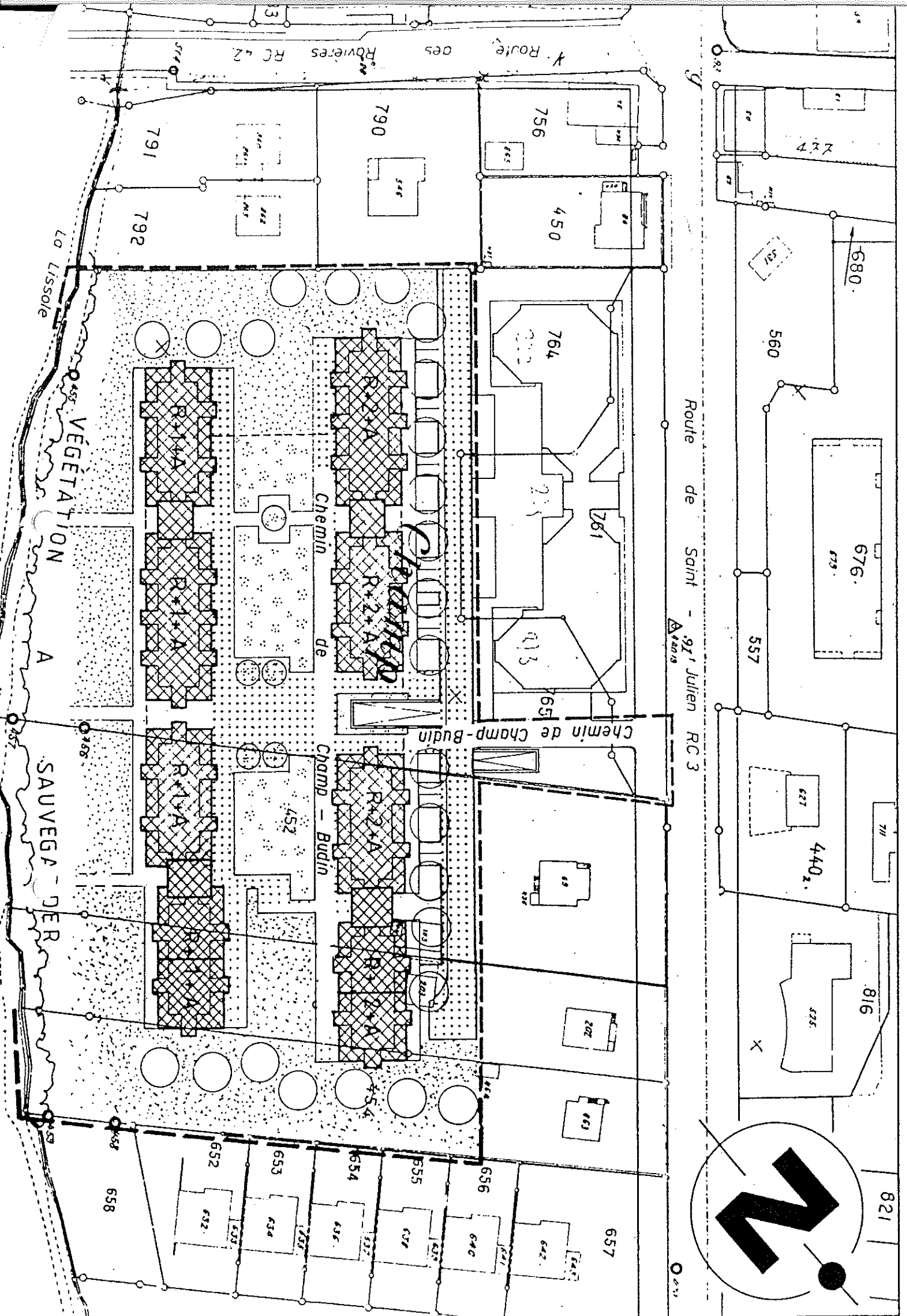
Cette dénomination entre en vigueur le 1er août 1990.

Communiqué à :

Intérieur	3 ex.
Finances	1 ex.
Police	2 ex.
Travaux	3 ex.
Chancellerie	1 ex.
Sautier	3 ex.
BH	1 ex.



Certifié conforme,
Le chancelier d'Etat:



Route des Rivières RC 42

Route de Saint-Julien RC 3

Lo Lissole

VEGETATION A

SAUVEGE - DER

Chemin de

Chemin de Champ-Budin

790

756

791

792

450

764

761

765

452

658

652

653

654

655

656

657

680

560

676

557

440

816

821

